

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-MAURICE-DES-LIONS

NOMBRE DE MEMBRES

Aff. au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

Séance du 3 novembre 2022

Date de convocation : 22/10/2022

Date d'affichage : 04/11/2022

L'an deux mille vingt-deux et le trois novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David CHEVALIER, Maire.

Étaient présents : Mme BEAULIEU Valérie, Mme BOUTET Frédérique, Mme BONNETERRE Alexandra, M. BOUTY Anthony, Mme BROUSSE Vanina, Mme CHEVALIER Anick, M. CHEVALIER David, M. COURTIoux-DELAGÉ Mathieu, M. GEMEAU Stéphane, Mme MEILLAT Marie-Odile, M. PAGNOUX Romain, M. PETUREAU Jean-Paul, M. VARDELLE Jean-Christophe.

Excusée : Mme FETIS Sandrine.

Absent : M. LAFONT Serge.

Secrétaire de séance : Mme BEAULIEU Valérie.

OBJET : désignation de référents SCOT Charente E Limousin

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que la Communauté de Communes de Charente Limousine travaille à l'élaboration d'un schéma d'aménagement territorial et a lancé la démarche SCOT Charente E Limousin. La désignation d'un référent titulaire et de son suppléant est nécessaire au sein de chaque conseil municipal.

Monsieur CHEVALIER David et Monsieur GEMEAU Stéphane se portent candidats.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité de ses membres présents :

- Désigne Monsieur CHEVALIER David, référent titulaire et Monsieur GEMEAU Stéphane, référent suppléant au SCOT Charente E Limousin ».

Fait et délibéré en mairie, les, jour, mois et an que ce dessus,
Pour extrait conforme en mairie le 04/11/2022,
Le Maire David CHEVALIER,

Le MAIRE
David CHEVALIER

